



JANVIER 2021

LE MOT DU
MAIRE

Chères amies, chers amis,

Tout d'abord, je voudrais vous présenter, pour 2021, tous mes vœux de santé et de bonheur en souhaitant sortir le plus vite possible de cette période inédite et délicate.

Dans ce contexte, je tiens à féliciter l'ensemble de l'équipe municipale, élus et agents, pour leur engagement et leur assiduité, permettant ainsi de maintenir un service public de qualité pour notre ville. De nombreux conseils municipaux et diverses commissions se sont déroulés depuis mai 2020, et tous les mercredis, maires et adjoints se réunissent pour étudier les dossiers en cours. C'est, avant tout, grâce à vous que nous pouvons donner cette nouvelle impulsion à notre ville, et au nom de toute l'équipe municipale, je vous remercie sincèrement de la confiance que vous nous avez accordée en mars dernier.

Divers projets annoncés lors de la campagne municipale commencent à voir le jour, je vous les énonce ci-dessous mais vous retrouverez tous les détails en parcourant cette lettre.

- Le projet de deux tennis couverts et d'un boulodrome, initié lors de la précédente mandature, sera finalisé par l'équipe actuelle et les travaux débiteront dès cette année.

- Constamment à la recherche de foncier, la commune a acheté un tènement d'environ 5000 m², avenue Duclaux-Monteil. Cette aire disposant d'une habitation est située à proximité directe du centre bourg (diverses transformations sont envisagées, notamment la construction d'un parking).

- Constatant l'équilibre fragile de l'offre médicale sur le territoire, la commune a décidé de s'associer avec la communauté de communes dans l'achat de l'ancien hôpital, avec comme priorité de construire ensemble, une structure médicale digne. Fort de ses 13 600m², cet espace pourrait accueillir d'autres services, plus de parkings et d'espaces verts.

D'autres projets sont en phase de réflexion comme la réfection de la voirie, l'aménagement de l'espace urbain, dont la place Henri Thibon, la future salle polyvalente, la circulation, et le stationnement des vélos...

SOMMAIRE

Santé	p.2
Sports	p.3
Culture	p.3
Travaux	p.4
Social	p.5
Animation	p.5
La vie au bourg	p.5
Développement et économie locale	p.6
Communication	p.7
À vous la parole	p.8
Infos utiles et contacts	p.8

Qui dit projet, dit action. En ce moment-même, une démarche municipale solidaire est en cours pour venir en aide aux acteurs économiques locaux dans ce contexte difficile. Pour ce faire, une entente avec l'association des commerçants AEVA s'est conclue pour trouver des solutions à l'échelle communale afin de faire face à la crise.

Cette période particulière permet aussi de nous réinventer, notamment par les moyens de communication. C'est pourquoi à compter du mois de janvier, tous les conseils municipaux seront retransmis, en direct, via les supports numériques.

Enfin, et comme vous l'aurez certainement remarqué sur cette première page, un nouveau logo a été créé. L'ensemble de l'équipe municipale espère vivement que chacun et chacune d'entre vous puisse se retrouver à travers cet emblème réinventé à l'effigie de notre belle commune.

Je conclurai cette introduction en saluant, une fois de plus, le travail de nos équipes pour le bien-vivre aux Vans et ses communes associées, et en vous renouvelant tous mes meilleurs vœux pour 2021.

Votre maire, Jean-Marc Michel



Mise en place d'un bus de dépistage Covid-19

Depuis le 16 novembre 2020, la commune accueille un « Bus Santé » pour permettre le dépistage de la Covid-19. Cette opération a été rendue possible grâce à la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Sud-Ardèche Cévennes. Cette CPTS a été créée en septembre 2020, avec une assemblée générale constitutive, en présence de l'Agence Régionale de Santé, de la Sécurité Sociale et du directeur du Centre hospitalier des Cévennes ardéchoises. Paul Faubry, médecin généraliste de Saint-Paul-le-Jeune, a été élu président lors du Conseil d'administration qui a suivi.

Ce dispositif (bus prêté par le Collectif Sud, barnum et wc prêtés et installés par la commune) a permis un relais des professionnels de santé pour procéder à des tests de dépistage sur des plages horaires élargies selon les besoins. Ainsi, au 12 janvier, près de 900 tests PCR et antigéniques ont été effectués sur la commune des Vans.



Un jeudi de décembre, Le docteur Diane Pellet et l'infirmière Laurence Bayle aidées de Lucien Bayle accueillent des dizaines de personnes venues se faire tester.

Le projet de regroupement des professionnels de santé

S'il est des projets qui tiennent à cœur aux élus de la commune (et depuis quelques années), celui-ci est indéniablement une des priorités du mandat : « Nous souhaitons pérenniser la santé et l'offre de soins sur le territoire, et également attirer de nouveaux praticiens » souligne Sébastien Gadilhe, 4^{ème} adjoint.

Chaque mercredi, des groupes de travail composés de quatre élus de la commune (Gérard Gsegner, Thierry Capiod, Jean-Marc Michel et Sébastien Gadilhe) et quatre élus de la communauté de communes du pays des Vans en Cévennes (Joël Fournier, Lionel Robert, Christian Manificier et Thierry Bruyere-Isnard) se réunissent afin de faire avancer ce projet.

Les élus ont rencontré tous les professionnels de santé - médico-sociaux et sanitaires - du territoire afin de procéder à un état des lieux et lister les besoins.

L'achat du tènement de l'ancien hôpital a été voté en Conseil municipal.

La répartition de l'occupation de l'espace se fera donc entre la commune (à hauteur minimum de 50% de la surface) et la communauté de communes.

En termes d'aménagement de l'espace environnant, la commune souhaite favoriser la circulation des piétons et des vélos en réaménageant la gare routière et en créant un cheminement sécurisé reliant, par un axe nord-sud, le collège à l'espace sportif.

Le projet final sera présenté et développé dans une prochaine lettre municipale.



Soutien à la caserne des pompiers

Des rencontres ont eu lieu entre élus et sapeurs-pompiers des Vans pour évoquer la pérennisation de la caserne des Vans dans de bonnes conditions. La municipalité, avec l'appui de toutes les communes concernées par des interventions de cette caserne, a rédigé un courrier au directeur départemental du SDIS pour l'alerter sur la présence indispensable de cette structure sur le territoire.

Cette année, la distribution traditionnelle du calendrier s'est vue perturbée, mais l'Amicale des sapeurs-pompiers des Vans a tenu à distribuer un maximum de calendriers, que vous avez certainement découverts dans vos boîtes aux lettres. Ce moment est primordial dans l'année pour l'Amicale des sapeurs-pompiers car il permet habituellement de récolter des fonds pour le bon fonctionnement de cette association.

Si vous souhaitez soutenir l'amicale et effectuer un don, plusieurs possibilités :

- Par chèque, à l'ordre de « Amicale des Sapeurs-Pompiers de Les Vans », à déposer dans la boîte aux lettres de la caserne ou à envoyer à l'adresse suivante : Centre d'Incendie et de Secours, 48 Route de Païolive 07140 LES VANS

- Via une cagnotte en ligne sur la plateforme Leetchi jusqu'au 30 mars 2021, à l'adresse suivante : www.leetchi.com/c/sapeurs-pompiers-les-vans



Des tennis couverts et un boulodrome



SPORT

Après une phase active de recherche de subventions et d'envois de dossiers, le dépôt de permis de construire s'est effectué au début du mois de décembre 2020. Pour un coût total de 1 200 000€, les subventions réunies s'élèvent à environ 75%.

Des tennis couverts et un boulodrome verront le jour sur le terrain de Combescure. Ce plateau sportif sera constitué de deux terrains de tennis et d'un boulodrome comprenant 8 jeux de pétanque et 4 jeux de boule lyonnaise, ainsi que d'un local d'accueil – vestiaire de 80 m².

Concernant les habillages et revêtements de sols, sur les extérieurs il n'y aura pas d'enrobé. L'utilisation de matériaux perméables est envisagée. Il a été aussi prévu une récupération d'eau de pluie destinée à l'arrosage communal.

Au total, c'est une surface d'équipement de 2 400m² qui pourra également accueillir des événements, compétitions, forums ou rencontres puisqu'elle sera dotée de fermetures modulables. Cette construction doit débiter sous peu.



CULTURE

Tous à vos greniers pour dénicher des clichés de Constantin Violet !

Pour sa prochaine exposition autour de la photographie, le Musée des Vans fait un appel à contribution.

Suite à des donations de particuliers de photographies signées de Constantin Violet (photographe vanséen 1837-1918, précurseur dans la stéréoscopie, que l'on pourrait comparer à de la photo 3D aujourd'hui), l'équipe du musée souhaite mettre en avant le travail de cet homme qui a sillonné le pays des Vans et a laissé de remarquables clichés.

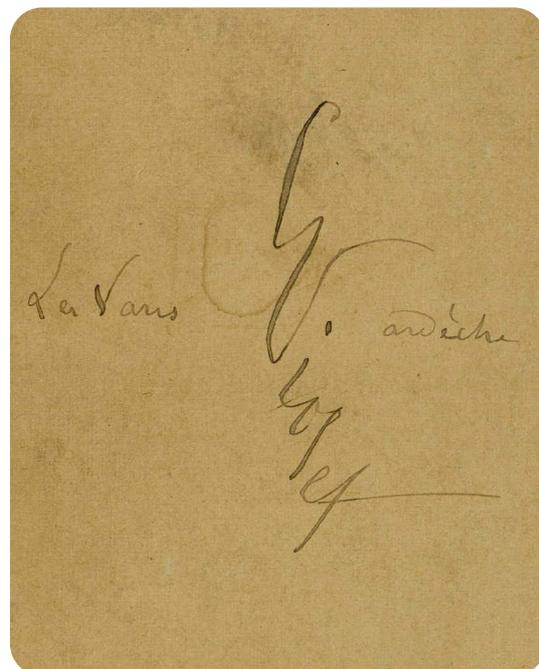
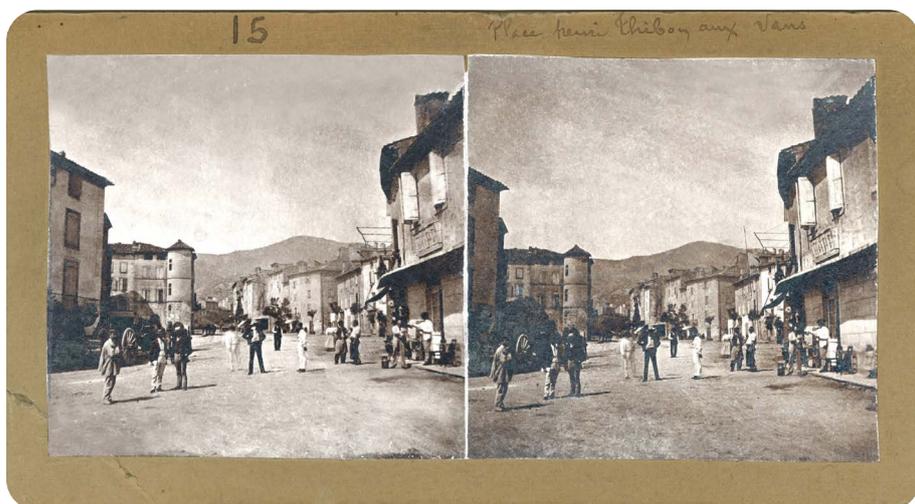
Pour compléter cette collection (soit par des prêts, ou des dons), le personnel du musée vous invite à prendre contact, au plus tôt, avec lui si vous détenez ces photographies.

Il existe plusieurs formats de clichés : soit des vues stéréoscopiques (plaques de verre ou impressions de deux photos quasi-identiques apposées sur un carton), soit des formats plus ou moins standards. Sa signature est bien identifiable comme le montre la photo ci-contre.

Un grand merci d'avance pour votre participation à cette recherche !

Musée des Vans, 4, rue du Couvent, 07140 Les Vans

Téléphone : 04 75 37 08 62 / email : mediation-musee@les-vans.fr





Assainissement

Cette compétence qui consiste à acheminer les eaux usées des habitations jusqu'à la station d'épuration était gérée, jusqu'ici, par la SAUR. Depuis le 1^{er} janvier 2021, toutes les compétences autour de l'assainissement ont été transférées au SISPEC (eaux potables et eaux usées). Ce transfert n'entraîne aucun surcoût pour la population.

Nouveaux locaux

L'équipe municipale a retrouvé ses locaux historiques au 5 rue du Temple au mois de décembre. Ainsi, vous trouverez, au rez-de-chaussée l'accueil-secretariat et le service des cartes nationales d'identité (CNI et passeports), au premier étage, la salle du conseil, le bureau des adjoints et celui des services techniques et au deuxième étage, le bureau du maire, le secrétariat général, l'urbanisme, la comptabilité et le service funéraire.

Le bâtiment est désormais accessible aux personnes à mobilité réduite et un élévateur dessert les étages.

Les bureaux nouvellement aménagés au dernier niveau du centre d'accueil sont loués à la communauté de communes du pays des Vans en Cévennes, et l'ancienne école maternelle accueille aujourd'hui le Centre socio-culturel Revivre.



L'accueil-secretariat avec, de gauche à droite, Véronique Bayet, Marie-Lise Roux et Sandrine Bastide



Achat d'un tènement avenue Duclaux-Monteil

Le bien est en cours d'acquisition, le compromis de vente vient d'être signé. Le projet de parking qui devrait voir le jour sur ce terrain sera équipé d'un revêtement perméable, permettant l'infiltration des eaux de pluie.

Voirie et Espaces Verts

- Des priorités de réfection de la voirie viennent d'être validées et échelonnées sur la mandature. Tout cela au travers et dans le respect du « marché des travaux » signé au début de l'année 2020 avec le groupement d'entreprises SATP FROMENT.

- Une grande importance est accordée au fleurissement et à l'embellissement de la ville et des communes associées via la plantation d'arbres et d'arbustes.

Aménagements divers en 2021

- Tous les wc publics du bourg (Places des Masseguisses, de l'Oie et des Anciens Combattants) seront remplacés avec l'aide de la Région qui accorde des subventions.

- Des racks à vélos vont être installés sur la commune pour favoriser et encourager la pratique de ce moyen de déplacement « doux ».

- Une commande au SDE 07 (Syndicat Départemental d'Énergies de l'Ardèche) a été effectuée pour l'enfouissement des réseaux (EDF, éclairage public et téléphonique), place Saint-Jean aux Armas.

- Une étude sur la réduction de l'éclairage public de 23h à 5h est en cours afin de diminuer la consommation d'énergie.

Soyez convaincus que dans toute réflexion sur ces divers projets, l'aspect « transition énergétique et écologique » a été pris en compte avec un réel intérêt.

SOCIAL

Cette année, eu égard au contexte sanitaire particulier, le traditionnel repas des « aînés » n'a pas pu se tenir au centre d'accueil comme à l'accoutumée. La commune a

souhaité palier à cet événement cher aux personnes âgées de plus de 65 ans en leur offrant des colis.

Ces « paniers garnis » ont été confectionnés par un traiteur et distribués gracieusement par les élus membres des 4 CCAS (Centres Communaux d'Action Sociale) aux bénéficiaires qui s'étaient préalablement inscrits auprès des secrétariats des mairies.

Les citoyens concernés ont eu le plaisir d'y découvrir une multitude de produits locaux et savoureux.

Sans compter les 53 paquets amenés aux EHPAD de Chambonas et du Roussillon, ce sont plus de 550 colis qui ont été distribués entre décembre et janvier.



Cathy Eschalière, Christiane Raynard, Georges Faucuit et Jean-Marc Michel en partance pour une distribution.

Carnaval

En ce début d'année, les conditions sanitaires évoluant encore beaucoup, nous ne pouvons confirmer la tenue du carnaval cette année. Mais soyez sûrs que si cela est possible, ce sera une belle fête qui nous attend au mois de mars !



Décorations de Noël

Comme annoncé dans le P'tit Topo de décembre, et puisque le marché de Noël n'a pas pu avoir lieu, à la fin de l'année 2020, la ville s'est illuminée avec de jolis mots suspendus dans les arbres. C'est aux enfants du centre socio-culturel Revivre qu'est revenu le choix de ces mots et à l'association Place Commune de les confectionner.

Des créations originales en bois ont également pris vie, ça et là, sur les balcons vanséens grâce au partenariat entre la mairie et cette jeune association.

Bravo à eux et aux agents des services techniques qui ont participé à leurs installations.



ANIMATION

LA VIE AU BOURG

Le stationnement

Rappel des principales règles de stationnement dans le centre-ville des Vans :

- La «Zone bleue» (marquage au sol bleu) : active toute l'année, du lundi au vendredi – de 09h00 à 19h00 – pour une durée maximale de 1h30. L'apposition du disque de stationnement européen est obligatoire, il permet un turnover des véhicules et donc plus de disponibilité sur le parc de stationnement du centre-ville ; ce qui est bénéfique pour le commerce local.

Lieux concernés : Places Henri Thibon, Léopold Ollier, de l'Eglise, du Marché, de la Porte de l'Oie, du Temple.

- Aux abords des commerces, les emplacements «Livraisons» (marquage au sol de couleur jaune) sont réservés aux

véhicules de livraison. Les «Arrêts minutes», pour les haltes et stationnements d'une durée maximale de 10 minutes.

- Les emplacements «Navette» sont réservés au véhicule de la mairie.

- Les emplacements dits «GIG-GIC» sont réservés aux personnes handicapées et pour les véhicules porteurs d'une carte mobilité inclusion avec la mention « stationnement pour personnes handicapées ».

- Stationnement abusif : il est interdit de stationner son véhicule sur la voie publique pendant plus de sept jours.

Le non-respect de cette réglementation prévue par le Code de la Route peut entraîner une amende allant de 35€ à 135€ selon l'infraction, voire la mise en fourrière du véhicule si nécessaire.



Les marchés :

TROPHÉE DES MARCHÉS :

En 2019, le plan « La Région aime ses marchés » était lancé afin de promouvoir l'artisanat régional, le commerce non-sédentaire et les marchés de nos communes. Laurent Wauquiez, président de la région Auvergne-Rhône-Alpes, entendait ainsi valoriser les circuits courts et la consommation de produits locaux.

C'est dans ce cadre qu'ont été pensés et lancés les Trophées des Marchés de la Région. Ils avaient pour objectif de mobiliser le grand public tout en aidant les professionnels des marchés avec une campagne de promotion. Celle-ci devait les aider notamment à rebondir après les difficultés causées par l'épidémie de coronavirus.

Entre le 21 juillet et le 8 août, des animations ont été organisées sur les 37 marchés candidats par l'association « M ton marché », en partenariat avec la Fédération Nationale des Marchés de France.

Les habitants de la Région étaient appelés à voter pour leur marché préféré et ce sont plus de 35 000 votes qui ont été enregistrés sur le site internet de la Région !

Le marché des Vans termine en seconde position, après le marché de Craponne sur Arzon (43). Une véritable reconnaissance pour le marché de la commune, qui met en lumière à la fois les commerçants itinérants et sédentaires pour leur offre qualitative, diversifiée et attrayante et qui souligne également le travail des agents municipaux et des élus référents pour la sélection, l'organisation, et l'esprit familial qu'ils donnent ainsi à ce marché.

La remise du trophée s'est déroulée le samedi 29 août 2020 en présence de Sandrine Genest et Olivier Amrane, représentants de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, de l'équipe Mtonmarché, ainsi que de Jean-Marc Michel, maire des Vans et Thierry Bruyere-Isnard, vice-président de la communauté de communes du pays des Vans en Cévennes.



Nous remercions vivement la Région pour l'organisation de ce concours, ainsi que les agents de la commune qui ont grandement participé aux animations pour cette occasion, la presse locale, les élus et commerçants

sédentaires et non sédentaires vanséens sans oublier toutes les personnes ayant voté pour arriver à ce beau résultat. Car c'est bien grâce à tous ces partenaires, et ensemble, que le marché a pu récolter une si belle place, face à des concurrents de taille...

RESTRUCTURATION DES MARCHÉS EN 2020 :

En soutien aux commerçants itinérants ou sédentaires du marché qui ont été affectés par la crise sanitaire, la commune a adapté l'organisation du marché en fonction des arrêtés préfectoraux pris tout au long de l'année 2020. Les élus et les agents communaux ont été présents sur le terrain pour veiller au bon déroulement de ces rendez-vous du samedi matin. Le conseil municipal a voté une diminution du prix du mètre linéaire pour les forains « abonnés », soit 30% de diminution par rapport à 2019.



Sébastien Gadilhe, Jean-Marc Michel et Thierry Capiod sur le terrain

Acteurs Economiques

Vanséens Associations (AEVA)

Les commerçants des Vans (PME et TPE) ont été durement impactés par la crise sanitaire et économique de 2020. Les aides de l'Etat ont permis de compenser une partie des pertes financières. La commune a souhaité soutenir ces commerçants à travers deux actions :

- Une diminution de 50% de l'ODP (occupation du Domaine Public) a été votée pour l'année 2020.
- 30 000€ de subventions ont été débloqués par la commune à travers des chèques cadeaux qui vont arriver dans vos boîtes aux lettres. Ils seront à utiliser chez l'un des 100 commerçants vanséens qui a été fermé pendant le second confinement.

L'idée de ce soutien est née après plusieurs réunions et échanges entre les élus et les commerçants pour valoriser le « consommer local » et les aider à surmonter leurs difficultés économiques en cette période de crise inédite.

NB : ces chèques cadeaux sont distribués à la population aléatoirement, vous pourrez les échanger avec vos parents ou voisins. Le délai pour les utiliser sera stipulé sur ces bons.



Vous pouvez retrouver l'actualité de l'association AEVA sur le site : <https://commercelesvans.com/>

COMMUNICATION



Désireux de redynamiser, revaloriser et maintenir une cohérence entre les divers supports de communication, la commune a, de ce fait, lancé une collaboration avec une graphiste locale pour l'élaboration de nouveaux visuels.

Ainsi, la ville des Vans et ses communes associées, Brahic, Chassagnes et

Naves, se parent d'un « nouveau manteau » mettant en avant les couleurs historiques de la commune : *Bleu d'azur au soleil d'or* associées au vert rappelant nos oliveraies et la campagne environnante, et valorisant les bijoux patrimoniaux de la ville (la fontaine Place du Marché, la statue de Léopold Ollier, le lavoir et l'église Saint-Pierre-aux-Liens). Tous ces emblèmes font la fierté des Vanséennes et Vanséens de cœur ou d'adoption que nous sommes.

Le tout sous le regard bienveillant de notre Serre de Barre bien-aimé.

Ce logo s'accompagne d'une nouvelle charte graphique et nous travaillons actuellement sur la refonte du site internet afin de le rendre plus vivant, accessible, intuitif, et attractif.

- Diffusion du Conseil municipal en direct sur les réseaux sociaux. La société Technup de Grospièrres a été sélectionnée pour cette retransmission mensuelle, celle-là-même qui avait inauguré la séance d'installation du conseil en mai 2020. La réunion sera annoncée sur

la page facebook de la mairie et sera donc retransmise en direct afin de palier aux restrictions du nombre de personnes autorisées à y assister durant le contexte sanitaire.



- Pour plus de lisibilité, la page facebook de la commune, anciennement « Evènement des Vans », s'appelle aujourd'hui « Mairie des Vans ». Cette page a pour vocation de vous informer sur l'actualité de la commune (événements, informations municipales...).



- Reprise des émissions radio :



Après quelques mois d'arrêt, les émissions de Radio la Grave reviennent sur les ondes! Rdv les samedis à 10h05 et dimanches (rediffusion) à 14h05 pour découvrir l'actualité associative, les manifestations et les actions municipales au « Pays des Vans ».

À écouter sur 95.5 FM, ou www.frequence7.net en direct ou en replay.

Contact mail : radiolagrave@frequence7.net



À VOUS LA PAROLE !

Le « mot de la minorité »

Nous tenons tout d'abord à remercier très sincèrement les électeurs qui nous ont fait confiance lors des dernières élections municipales.

Nous voudrions ensuite mettre en évidence un certain nombre de points de désaccord avec la majorité municipale :

- Nous désapprouvons fermement la remise en cause de projets favorisant le logement sur la commune (vente de la maison paroissiale avec possibilité de plusieurs appartements, annulation du projet de petites villas près du collège pour jeunes couples aux revenus modestes).
- Nous nous inquiétons sérieusement du peu d'intérêt affiché pour les questions de transition écologique

(aucun adjoint ni commission en charge du sujet, annulation du projet subventionné d'isolation thermique de l'ancienne école maternelle...).

- Nous regrettons un manque de véritable réflexion concertée en commission ainsi qu'un manque de perspective à moyen terme avant la prise de décisions importantes (vente de la maison Léopold Ollier...).

Nous restons à votre disposition pour plus d'informations et nous vous présentons nos vœux les meilleurs pour l'année 2021.

*Paulette Carémiaux, Arnaud Froment,
Jean-Paul Manificier*



INFOS UTILES

MAIRIE LES VANS

LUNDI	8h30-12h30	13h30-17h30
MARDI	8h00-12h00	13h30-17h00
MERCREDI	8h30-12h30	13h30-17h30
JEUDI	8h00-12h00	13h30-17h30
VENDREDI	8h30-12h30	13h30-17h00

04 75 87 84 00 – contact@les-vans.fr

www.les-vans.fr – : Mairie des Vans

numéro d'astreinte: 07 78 41 91 12

5 rue du Temple
07140 Les Vans

MAIRIE BRAHIC

Vendredi 9h à 12h – Permanence supplémentaire (sans secrétariat) le mardi de 15h à 17h
04 75 37 23 19

MAIRIE CHASSAGNES

Lundi de 13h30 à 17h30
04 75 94 98 04

MAIRIE NAVES

Mardi de 13h30 à 17h
04 75 94 98 05

■ Élections en 2021

En raison du contexte sanitaire provoqué par la Covid-19, le projet de loi reporte à juin 2021 les élections départementales et les élections régionales prévues initialement en mars 2021.

Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 15 février 2021 en vous présentant à l'accueil de la mairie, munis de votre carte nationale d'identité et d'un justificatif de domicile.



■ Rappel dispositif téléalerte

Pour information, dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde, la Mairie des Vans s'est dotée d'un système d'appels automatisé, destiné à alerter dans les plus brefs délais la totalité ou une partie de la population de la commune, en cas de situation de crise (inondations, tempêtes, accidents industriels, incident sanitaire ou autres catastrophes). Il permet aussi à la Commune de réaliser des campagnes d'informations ciblées. Une explication sur ce nouveau système d'information sera prochainement diffusée.

Ce nouveau service est gratuit pour les personnes inscrites via le site internet de la Commune (logo situé sur la page d'accueil). La Mairie s'engage à ne pas communiquer les renseignements personnels qui seront utilisés uniquement dans le cadre de cette démarche.

téléalerte
Inscription

UN PEU DE LÉGÈRETÉ

« Prenez le temps de chanter, de rire, de vous amuser. Tout le monde sait bien qu'après tout, la vie est souvent jolie quand on la prend du bon côté »

Charles Trenet